



N° 28/2022

AUX ASSOCIATIONS MEMBRES DE L'UEFA

À l'attention  
du Président ou de la Présidente  
et du Secrétaire général ou de la Secrétaire générale

Votre référence	Votre communication du	Notre référence Y&F/MAC/KLL/neg	Date 16 mai 2022
-----------------	------------------------	------------------------------------	---------------------

### ***Règlement de la Coupe des régions de l'UEFA 2022/23***

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que le règlement susmentionné a été approuvé par le Comité exécutif de l'UEFA le 10 mai 2022 et qu'il est maintenant disponible sur le [portail Documents de l'UEFA](#).

#### **Principaux amendements**

##### *Phases de la compétition et têtes de série*

Adaptation pour tenir compte du nombre de participants.

##### *Formule et formation des groupes pour la phase de qualification*

En raison du nombre de participants et afin d'alléger les contraintes liées aux voyages et à l'organisation, la formule a été adaptée et prévoit cinq équipes dans le tour préliminaire.

##### *Système à élimination directe, prolongation et tirs au but*

En raison de la nouvelle formule du tour préliminaire, des matches supplémentaires peuvent être concernés par une prolongation et d'éventuels tirs au but.

##### *Dates et calendrier des matches*

Le calendrier du tour préliminaire a été adapté à la formule.

##### *Arrivée et départ des équipes*

L'arrivée des équipes sur le lieu du tournoi a été reformulée pour être applicable aux minitournois à trois et à quatre équipes.

---

### *Gazon synthétique*

Ajout d'une date limite pour la soumission de la certification de qualité de la FIFA lorsqu'un terrain en gazon synthétique est utilisé.

### *Terrains d'entraînement pour la phase de qualification*

Les dispositions relatives à l'entraînement dans le stade où le match sera joué ont été mises à jour afin qu'elles s'appliquent uniquement au premier match de chaque équipe dans ce stade et ont été reformulées, car en ce qui concerne l'entraînement dans le stade où le match sera joué, c'est le délégué de match de l'UEFA qui décide, d'entente avec l'association organisatrice. Ajout de la possibilité de visiter le stade où le match sera joué si l'entraînement ne peut pas y avoir lieu.

### *Dispositions financières pour la phase de qualification*

La contribution financière versée à l'association organisatrice du tour préliminaire a été augmentée en raison de la formule spécifique à cinq équipes.

### *Dispositions financières pour la phase de qualification*

Inclusion du programme de contribution financière pour les minitournois à trois équipes.

### *Conférences de presse et zone mixte*

Clarification que l'obligation pour les joueurs de traverser la zone mixte s'applique à tous les joueurs qui ont participé au match, que ce soit comme titulaires ou comme remplaçants.

### **Classement par catégories des associations membres de l'UEFA pour le financement des minitournois (saison 2022/23)**

Le classement par catégories des associations membres de l'UEFA pour le financement des minitournois est disponible sur le portail [Documents de TIME](#) à partir du 5 juillet.

### **Phase finale**

L'organisateur de la phase finale sera confirmé d'ici fin 2022 parmi les huit équipes qualifiées pour cet événement.

Si vous avez des questions concernant ce règlement, veuillez envoyer un message à [MensYouthCompetitions@uefa.ch](mailto:MensYouthCompetitions@uefa.ch).

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

**U E F A**



Theodore Theodoridis  
Secrétaire général

---

Copie

- Comité exécutif de l'UEFA
- Commission du football junior et amateur de l'UEFA
- Membres européens du Conseil de la FIFA
- FIFA, Zurich